

TOP TIPS

LODGE RELOCATION

10 RAPPELS IMPORTANTS AVANT DE QUITTER LA SUISSE

01

Envoyez votre lettre de résiliation par courrier recommandé afin qu'elle parvienne au propriétaire ou à la régie avant le dernier jour du mois. Ce document doit être signé par tous les titulaires du bail.

06

Résiliez toutes vos assurances (habitation, voiture, animaux de compagnie, incendie, santé), **à l'exception de votre assurance RC-ménage**, à moins que vous ne soyez sûr qu'aucune réclamation ne sera faite concernant le bien que vous avez loué.

02

Vérifiez votre document d'état des lieux d'entrée et prenez en charge les réparations nécessaires (par exemple : remplacement des objets cassés ou manquants, travaux de peinture, clés perdues, etc.). Il est préférable de s'en occuper avant la sortie, notamment pour des raisons de coût. N'oubliez pas que votre assurance ne couvre que les dommages accidentels.

07

Signalez le changement d'adresse de tous les membres de votre famille à la poste et mettez en place un service de réexpédition. Cette démarche est importante en Suisse, car vous continuerez à recevoir des courriers officiels par la poste.

03

Faites appel à une entreprise de nettoyage professionnelle pour préparer la remise des clés. Il est important que non seulement l'appartement soit propre, mais aussi que les fenêtres, les stores, les encadrements de porte, les plinthes, etc. soient impeccables. N'oubliez pas non plus que l'équipement de cuisine doit être nettoyé en profondeur.

08

Rendez vos plaques d'immatriculation au Service des Automobiles de votre canton.

04

Signalez votre départ à la commune avant de partir. L'attestation de départ délivrée par la commune vous permettra de demander le remboursement des frais de services publics ou d'assurance auxquels vous avez droit.

09

Informez les autorités fiscales de votre départ imminent afin d'éviter tout malentendu futur en matière d'impôts.

05

Résiliez tous vos abonnements et contrats (entretien de la maison, gaz et électricité, internet, télévision, téléphones portables, abonnements à la salle de sport, cartes de transport, etc.). N'oubliez pas d'indiquer une adresse de réexpédition et vos coordonnées bancaires pour tout remboursement.

10

Gardez votre compte bancaire ouvert afin de pouvoir recevoir d'éventuels remboursements, mais informez votre banque de votre départ de Suisse et de votre intention de clôturer votre compte dès que toutes les questions financières auront été réglées.